



## **#SeminaireGouvTogo : Quel est le rôle des TIC dans la transformation de la gouvernance et de l'administration publique du Togo ?**

**Lomé, le 18 Mai 2017** – À l'occasion du séminaire gouvernemental organisé par le gouvernement, en partenariat avec le PNUD et l'UNDESA les 16, 17 et 18 mai 2017, le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique a présenté le rôle des TIC dans la transformation de la gouvernance et de l'administration publique du Togo.

Le gouvernement, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), a organisé un séminaire gouvernemental à Lomé dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des décisions issues de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le thème retenu est « *Transformer la gouvernance et l'administration publique au Togo pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable* ». A cette occasion, le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique a dû présenter et s'interroger sur « *Le rôle des TIC dans la transformation de la gouvernance et de l'administration publique du Togo* ».

Son Excellence, Monsieur le Président de la République a, à plusieurs reprises, affirmé sa volonté de faire du Togo un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité au citoyen, quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire.

C'est pourquoi, dans sa stratégie de développement économique, le Togo a inscrit les TIC comme levier déterminant pour accompagner la modernisation de l'administration, l'amélioration de son efficacité et sa transparence ainsi que le renforcement de sa gouvernance.

L'élément crucial pour assurer la transformation de notre administration par les TIC, est la volonté de mettre en place une véritable conduite du changement mais aussi pérenniser les solutions TIC déployées et les généraliser à l'ensemble des administrations. Ces actions sont d'une importance particulière étant donné qu'une préférence et une certaine légitimité encore sont accordés aux outils traditionnels (les supports papiers, l'archivage papier, etc.) au détriment des outils et solutions informatiques (ordinateurs, outils de travail collaboratif, etc.). En conséquence, il nous faut véritablement encourager la transition numérique et faire évoluer les mœurs.

La modernisation de notre administration, est le préalable indispensable pour assurer un service public performant et accessible. Dans ce but, les outils TIC soutiennent cette modernisation et cette rationalisation de notre administration par :

- la mise en place d'une infrastructure dédiée avec le projet E-Gouvernement qui assure une connexion internet haut débit aux bâtiments administratifs ;

- l'amélioration de la circulation des informations avec la mise en place d'une messagerie gouvernementale et d'outils de travail collaboratif pour les membres du gouvernement ;
- son rapprochement avec les citoyens avec l'écosystème digital qui comprend la mise en ligne d'un portail pays ([www.togo.gouv.tg](http://www.togo.gouv.tg)) depuis lequel l'ensemble des sites étatiques sont accessibles ainsi que le site [www.service-public.gouv.tg](http://www.service-public.gouv.tg) qui recense les démarches administratives et prochainement la création d'entreprise en ligne ; et
- son rapprochement avec les collectivités locales grâce à la mise en œuvre de E- Village.

Cette progressive transition numérique de notre administration, par sa dématérialisation, permet de minimiser la consommation de papier et par la même occasion, l'empreinte environnementale de nos activités administratives. Toutefois, bien que les solutions TIC garantissent une certaine productivité de notre économie et un certain bien-être à notre population, leur impact environnemental est en réalité non négligeable.

En effet, leur diffusion entraîne des difficultés liées à l'alimentation électrique de certaines infrastructures ainsi que la production de déchets toxiques. C'est pourquoi une réflexion globale est menée par les différents acteurs internationaux au titre du développement durable.

**Contact presse :** Delali KUDAWOO ; [delali.kudawoo@numerique.gouv.tg](mailto:delali.kudawoo@numerique.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.